

Règlement du concours « Qui veut gagner son poids en BD? »

### **Article 1 – Organisation**

Le concours « Qui veut gagner son poids en BD ? » est organisé conjointement par Entreprendre Bruxelles ASBL et visit.brussels ASBL

### **Article 2 – Conditions de participation**

Le concours est ouvert à toute personne résidant en Belgique. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Une seule participation par foyer (même adresse postale) est autorisée. La distribution des stickers est laissée à la libre appréciation du libraire, qui se réserve le droit de déterminer les modalités de remise ou de refuser une distribution en cas d'abus ou de non-respect du présent règlement.

### **Article 3 – Modalités de participation**

Pour participer, les candidats doivent respecter les étapes suivantes :

Se procurer gratuitement le programme officiel du BD Comic Strip Festival dans l'une des 33 librairies participantes.

Collecter les 11 autocollants différents en visitant plusieurs de ces librairies.

Les autocollants doivent être collés dans les cases prévues à cet effet dans la brochure-programme.

Se présenter au stand info du BD Comic Strip Festival, gare maritime à Tour et Taxis, entre le vendredi 26 septembre 2025 à 9h et le dimanche 28 septembre 2025 à 16h, avec une brochure correctement complétée, et s'inscrire au concours.

Seuls les programmes comprenant les 11 autocollants correctement placés seront acceptés comme valides.

Le gagnant sera désigné le dimanche 28 septembre à 17h sur place.

S'il n'est pas présent à ce moment, il sera contacté et devra retirer son prix au plus tard le 31 octobre 2025 à l'adresse qui lui sera communiquée. Passé ce délai, le prix sera considéré comme abandonné.

### **Article 4 – Désignation du gagnant**

Le gagnant sera désigné comme suit :

a) Le participant doit avoir validé toutes les étapes du concours.

b) Il devra répondre à la question subsidiaire suivante :

« Combien de personnes s'inscriront au concours entre le 26 septembre 2025 à 9h et le 28 septembre 2025 à 16h ? »

Le participant dont la réponse est la plus proche du nombre réel d'inscriptions sera déclaré gagnant.

c) En cas d'égalité parfaite, un tirage au sort public sera organisé le 28 septembre à 17h, sur le stand info du festival. Ce tirage sera effectué sous la supervision d'un représentant neutre de l'organisation afin de garantir l'équité et la transparence. Aucun huissier de justice ne sera présent, sauf décision contraire annoncée avant le tirage.

Le nom du gagnant sera communiqué immédiatement après le tirage.

**Article 5 – Prix**

Le gagnant remportera son poids en bandes dessinées, sans limite maximale.  
Le poids du gagnant sera mesuré sur place à l'aide d'un pèse-personne, en présence d'un représentant de l'organisation.

**Article 6 – Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation complète et sans réserve du présent règlement.

**Article 7 – Réclamations**

Toute réclamation relative au concours devra être adressée par e-mail à [info@entreprendrebruxelles.be](mailto:info@entreprendrebruxelles.be), au plus tard le 30 septembre 2025. Aucune réclamation ne sera traitée après cette date.

**Article 8 – Protection des données personnelles**

Les données collectées dans le cadre du concours sont utilisées uniquement pour sa gestion par Entreprendre Bruxelles et [visit.brussels](http://visit.brussels). Elles ne seront ni transmises à des tiers, ni utilisées à des fins commerciales.